

Cahors - EANM (Institut des Jeunes Aveugles)

Fiche technique :

Lieu : Cahors (46) Construction d'un établissement autonome non médicalisé (EANM)

Démarche environnementale Nowatt - Filière bois

Mots clés :

- Poutres lamellé collé
- Ossature bois
- Démarche environnementale Nowatt
- Filière courte
- Bois local
- Isolant biosourcé (laine de bois)

Surface SHON : 3 100 m²

Livraison : prévue janvier 2023

Montant des travaux : 6 370 000 €HT

Maître d'oeuvre :

Architecte : Agence Harter architecture (31)

Bet structures : BET BIM.B V. BATUT (82)

Mission de base avec EXE



Maître d'ouvrage :

Institut des Jeunes Aveugles (31)